Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 4-6 (1953-1956)

Heft: 19

Rubrik: Résumés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Neue griechische Münzen

Wie uns der Direktor der Eidg. Münzstätte, Herr Schmieder, freundlicherweise mitteilt, werden zur Zeit in Bern Münzen im Auftrage des Königreiches Griechenland geprägt, und zwar

10 Millionen Stück 5 Leptas 48 Millionen Stück 10 Leptas 24 Millionen Stück 20 Leptas

Damit wird in Griechenland endlich wieder Hartgeld eingeführt, nachdem dort auch kleinste Werte in Papiergeld umliefen. Die Münzen sind gelocht. «Die griechische Regierung hat uns lediglich eine Zeichnung der Münzen zur Verfügung gestellt. Herr Lasserre, Bildhauer in Lausanne, machte uns die Modelle in Gips. Die Originalstempel sowie die Prägestempel wurden von der Eidg. Münzstätte hergestellt.» Wir verzichten auf eine Abbildung — die Stücke sind kein Ruhmesblatt der Stempelschneidekunst! (d. Red.)

Les projets des nouvelles pièces d'or suisses.

Dans sa séance du 1er novembre 1954, le jury n'a accepté aucun des nouveaux projets. Le Département fédéral des finances a décidé de trancher, préalablement, la question des sujets. Il a procédé à une enquête qui a été examinée le 11 janvier 1955, par un comité composé de :

MM. les conseillers fédéraux Streuli et Etter, de M. le ministre C. J. Burckhardt, de M. Keller, président de la Banque nationale, du pasteur Scheuber, du professeur G. Thürer, du sculpteur Zschokke, de votre président, ainsi que de MM. W. Grütter, du Département fédéral des finances, F. Schmieder, de la Monnaie fédérale.

Il a été décidé, en principe, de faire deux avers différents, dont les numismates seront fort heureux. Les revers, par contre, seront semblables.

La pièce de cinquante francs illustrera le serment des trois suisses, avec la légende : « IN NOMINE DOMINI ». L'artisan pourra s'inspirer de l'œuvre de Vibert, ornant le Palais fédéral, ou présenter une création personnelle.

La pièce de vingt-cinq francs représentera soit un bouquetin, soit la tête de Pestalozzi, avec une légende appropriée.

Les revers de ces pièces représenteront l'écu fédéral avec la légende : « CONFOEDERATIO HELVETICA », la valeur et la date.

Le Département fédéral des finances a chargé un certain nombre d'artistes de lui soumettre, dans un délai assez rapproché, des dessins ou des maquettes, après quoi les sujets seront choisis définitivement et confiés à leur auteur pour exécution.

Tout paraît en bonne voie pour que ces pièces sortent de presse cette année encore. C. Martin

RÉSUMÉS

F. Wielandt. Monnaies grecques trouvées dans la Moselle, p. 57.

Publication de deux monnaies d'argent, trouvées vers 1909 à Kænigsmacker (Moselle) dans la rivière. Ce sont: a) Syracuse 1½ litrae BMC 272, b) Aitné (Sicile), litra 476-61, cf. BMC 14. La région est riche en trouvailles archéologiques de l'époque Hallstatt.

N. Dürr. Trésor monétaire romain, trouvé à Thoune, p. 58.

Rapport préliminaire sur un trésor d'antoniniens, découvert à Thoune en mars 1955. Il contient environ 2700 pièces, de Valérien père à Dioclétien qui étaient déposées dans un vase en bronze. La majorité d'exemplaires est des règnes d'Aurélien et de Probus. Parmi les pièces rares, l'auteur reproduit les antoniniens de Julien tyran, frappés à Siscia et de Nigrinien. La date d'enfouissement doit être après 293, date indiquée par un antoninien de Maximien Hercule, frappé à Lyon et faisant allusion au décennales de cet empereur.

F. Burckhardt. Noms de monnaies et dénominations monétaires, p. 61.

Suite et fin de cet article donnant des suppléments et des rectifications des dictionnaires numismatiques de Martinori, von Schrötter, etc. (voir nos. 16 à 18).

Th. Voltz. Deniers d'Adalbero, évêque de Bâle, p. 67.

L'auteur discute l'attribution de certains deniers, frappés à Bâle et indiquant le nom de l'évêque qui régna de 999 à 1025. Des exemplaires furent trouvés en Finlande et dans les fouilles de la basilique de St-Pierre.

F. Aubert. Italienische Nachahmung einer Münze der Freigrafschaft, S. 60.

Veröffentlichung einer unedierten Kleinmünze von Casale, gefunden in Pertit oberhalb Montreux. Dieser «Quarto» des Guglielmo Gonzaga (1538—87) imitiert einen Blanc, geprägt von König Philipp II. von Spanien in Dôle für die Freigrafschaft.

Ch. Lavanchy. Medaille des «Institut Commercial» von Rolle, S. 69.

Unedierte Medaille, die dieses Institut bis zu seiner Schließung 1930 vornehmlich an ausländische Zöglinge verteilte.